

RAPPORT ANNUEL POEC FRANCE

ANNÉE 2020

RECLASSEMENT RETOUR EMPLOI PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE À L'EMPLOI COLLECTIVE



PRÉSENTÉ PAR
NOVA FORMATION

RECLASSEMENT POEC FRANCE

LES MOYENS MIS EN OEUVRE PAR NOVA FORMATION

Réseau: plus de 800 pompes funèbres partenaires en France, pompes funèbres indépendantes et grandes enseignes nationales.

Suivi individualisé des stagiaires:

- Contrôle du profil et des motivations pour l'accès à la formation.
- Définition de la mobilité et du poste recherché.
- Mise en liaison avec des professionnels selon leur secteur et leur besoin.

Des outils mis à disposition:

CVDESIGNR, conception de CV et lettre de motivation avec des modèles prêts à l'emploi et plan d'actions.

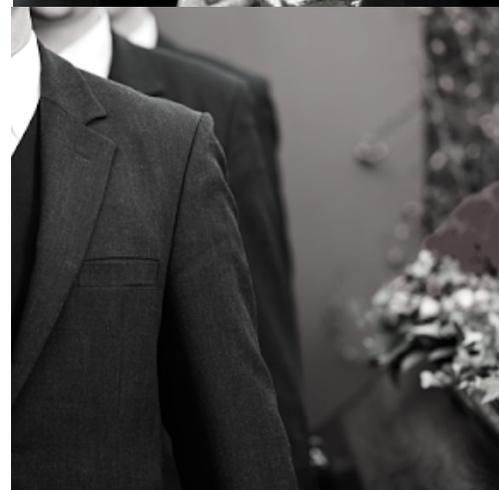
Un espace stagiaire complet avec des offres d'emploi du réseau sur:

www.formations-funeraires.com

Moyens humains:

6 conseillers formations sur le terrain, 1 experte en reclassement.

Une implantation nationale



**800 POMPES FUNEBRES
PARTENAIRES**

**6 RESPONSABLES
FORMATIONS**

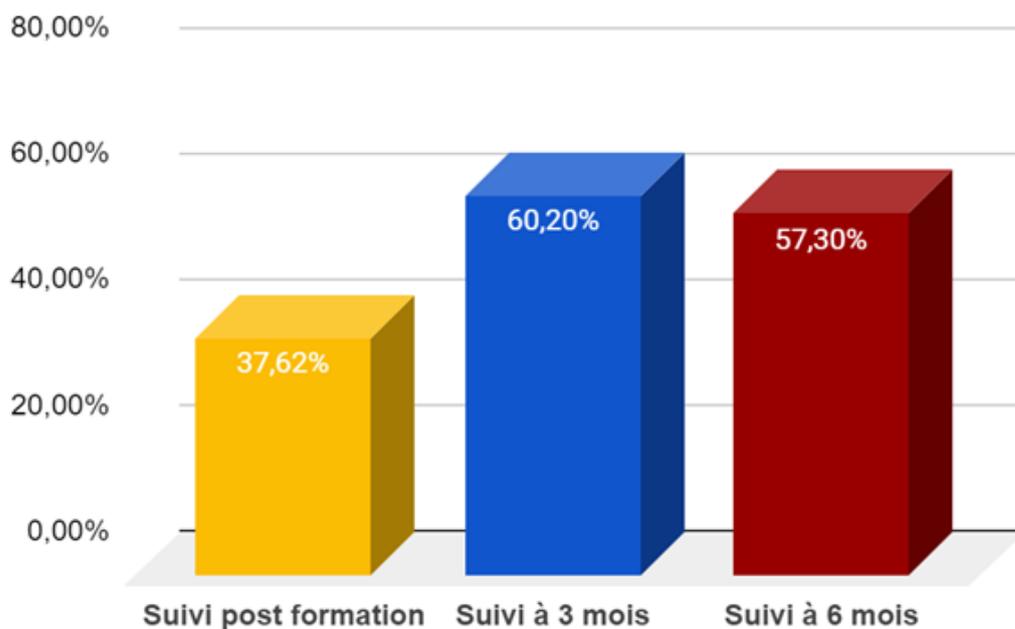
**1 EXPERTE EN
RECLASSEMENT**

STATISTIQUES

RECLASSEMENT POEC FRANCE

TAUX DE RECLASSEMENT MOYEN DES DIPLÔMÉS

EVOLUTION DU RECLASSEMENT DES DIPLÔMÉS



**60% DE
RECLASSEMENT À
3 MOIS (OU
MOINS) DES
ACTIONS AYANT
DÉBUTÉ AVANT
LE 15/12/2020**

Suite à l'obtention des diplômes de nos participants, lors du suivi post formation, nous pouvons constater que le taux de reclassement moyen sur toutes nos sessions confondues des POEC en France est de 37,62%. Notons une augmentation du taux moyen de reclassement de 22,58% lors du suivi à 3 mois. En effet, lors du suivi à 3 mois nous avons un taux de reclassement qui s'élève à 60,20%.

Quant au taux moyen de reclassement du suivi à 6 mois, celui-ci s'élève à 57,30%, statistiques sur la base des retours stagiaires diplômés au 20 mai 2021. Notons que tous les suivis de retour à l'emploi n'ont pas été encore réalisés, certains seront réalisés très prochainement et courant année 2021.

STATISTIQUES

**RECLASSEMENT POEC
FRANCE**

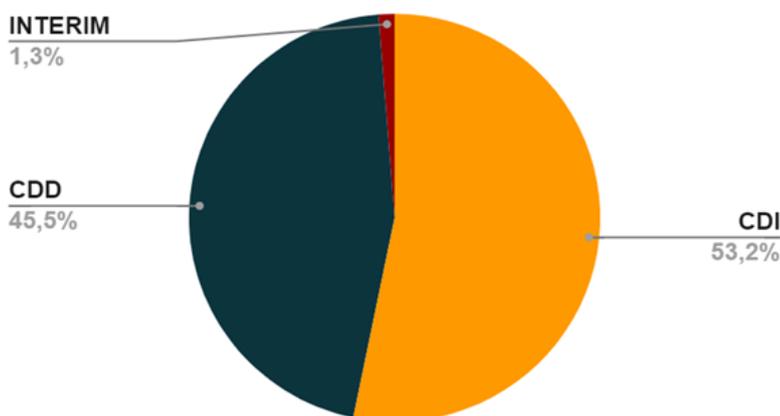
TAUX MOYEN DE CONTRATS DE TRAVAIL

Suite à l'obtention des diplômes de nos participants, nous pouvons constater que le taux de reclassement moyen sur toutes les sessions confondues des POEC France est de 37,62%.

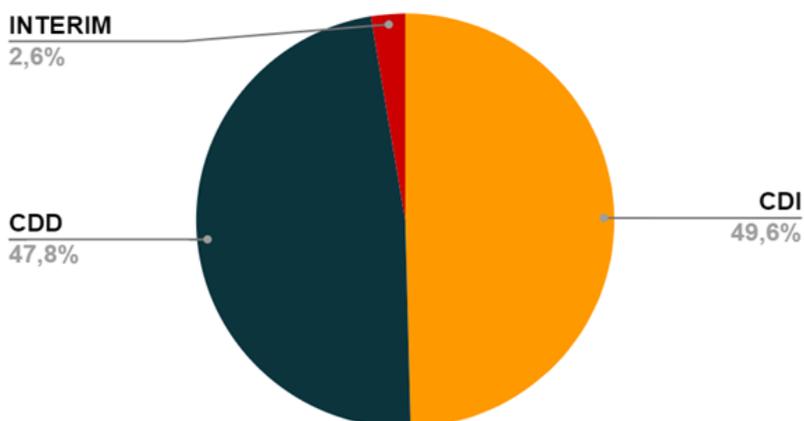
Nous avons un taux moyen de contrats de travail en CDI de 53,2%. Le taux moyen de contrats en CDD s'élève à 45,5% et suit de très près le CDI.

Quant au taux moyen de contrats en intérim celui ci s'élève à 1,3%. Nous pouvons constater que le nombre de contrats en CDI est dominant.

SUIVI POST FORMATION



SUIVI A 3 MOIS



Lors du suivi à 3 mois, le taux moyen de contrats de travail en CDI est de 49,6%. Nous pouvons constater une baisse de 3,6% mais, notons que tous les suivis n'ont pas encore pu être réalisés. Sur 17 suivis, 3 n'ont pas été réalisés sur la région Ile de France et Grand Est.

Concernant le taux moyen de contrats en CDD celui ci s'élève à 47,8% nous pouvons noter une légère augmentation des contrats en CDD. Quant aux contrats en intérim, il y a également une très légère augmentation.

Le taux moyen de contrats en CDI est toujours dominant dans le secteur du funéraire.

STATISTIQUES

RECLASSEMENT POEC FRANCE

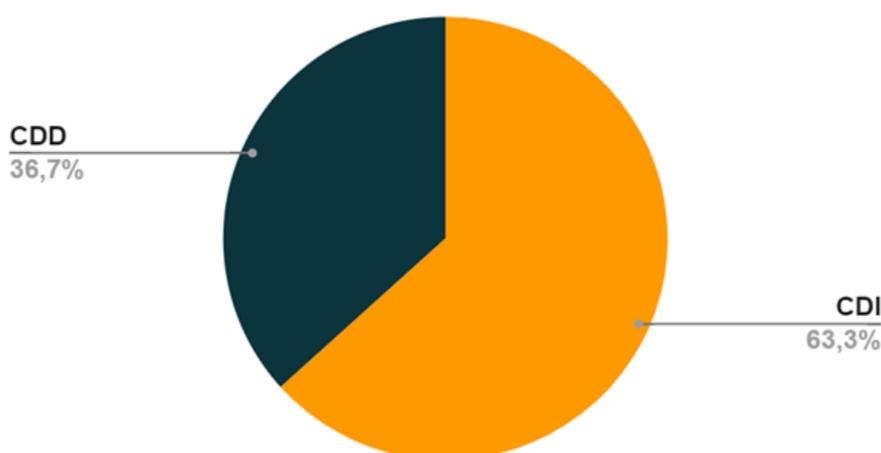
TAUX MOYEN DE CONTRATS DE TRAVAIL

Concernant le suivi à 6 mois des diplômés de notre organisme Nova Formation, nous pouvons constater une évolution du taux de contrats en CDI qui est de 63,3%.

Notons également que tous les suivis des POEC du secteur France de l'année 2020 n'ont pas pu être réalisés. Certains suivis s'achèvent jusqu'à Septembre 2021.

Quant au taux moyen de contrats en CDD, lors du suivi à 6 mois, celui-ci est en baisse. Nous pouvons constater lors du suivi à 6 mois que le taux moyen de contrat de travail en intérim est de 0%.

SUIVI A 6 MOIS



L'enjeu des mesures mises en oeuvre par NOVA FORMATION est d'accompagner l'ensemble des diplômés des POEC sur le retour à l'emploi. Nous disposons d'outils tel que CVDESIGNR, outil facilitateur de création de CV qui propose également un plan d'action dynamique pour le démarchage auprès des entreprises du secteur du funéraire.

Nous mettons en place deux types d'accompagnement: l'accompagnement guidé et renforcé. Concernant l'accompagnement guidé, les diplômés disposent d'un accompagnement plus souple : échanges par emails et téléphones et mise en relation avec les entreprises du funéraire.

Quant à l'accompagnement renforcé, les diplômés ont des contacts réguliers par téléphone et emails. L'expert en reclassement est chargé d'approfondir leurs difficultés (création et rédaction de CV, lettre de motivation), simulation d'entretien d'embauche et mise en relation.